

Déclaration de politique communale pour la mandature 2019-2024

La mandature à venir sera l'occasion, pour la majorité IFR – PS-PLUS, d'amplifier encore son action autour de deux piliers fondamentaux de la Commune de Theux :

- Le bien-être des theutoises et des theutois
- La vie associative

Toute la politique à mener dans les années à venir doit se décliner en fonction du bien-être des habitants et en maintenant et accroissant encore les activités qui favorisent au maximum les contacts entre eux, donnant ainsi une richesse inestimable à notre commune.

Comment concrétiser cette action pour les six années qui viennent ?

1. La participation citoyenne

Depuis de nombreuses années, une volonté d'associer les habitants a été initiée. C'est ainsi que de grands projets comme l'aménagement de Polleur, des villages de Becco et de Spixhe ont fait l'objet de nombreuses réunions de participation avec les citoyens.

Cette manière de procéder sera élargie. C'est ainsi que chaque projet sera présenté au collège en y associant une évaluation de l'impact sur les citoyens. A chaque fois que cet impact sera avéré, une ou plusieurs réunions associant les habitants concernés seront organisées, en adaptant à chaque situation le format adéquat aux débats, chaque projet ne présentant évidemment pas la même amplitude. En outre, le collège organisera avec la population des réunions bisannuelles permettant ainsi d'évaluer périodiquement les attentes des habitants et de revoir le cas échéant les projets à mener à bien dans leur espace de vie. De plus, la consultation des riverains dans tous les projets d'urbanisme – qui n'est pas légalement obligatoire - sera maintenue.

Pour ce faire, un échevinat de la participation est mis en place.

2. La modernisation de la communication

Une commune moderne se doit d'être à la page quant aux outils informatiques de pointe relatifs à la communication, qui de surcroît évoluent sans cesse. La mise en place d'une cellule spécialisée au sein de l'administration et la création d'un échevinat de la communication sont des outils qui permettent à l'administration communale de communiquer en temps quasi réel avec les citoyens. En effet, quoi de plus dérangeant que de découvrir subitement le début de travaux non annoncés, la fermeture inopinée d'une voirie ou tant d'autres désagréments qui perturbent le quotidien des habitants. La généralisation de ce partage de l'information est une réelle priorité pour la majorité. Des modules de formation aux nouvelles technologies de l'informatique seront développés.

3. La finalisation du plan de mobilité et de sécurité

Depuis près de trois ans, un plan de mobilité est à l'étude et a déjà été soumis en partie à la consultation des riverains concernés. La majorité s'engage à ce que ce plan de mobilité soit concerté

avec la population avant la fin de l'année 2020 et ce, pour l'ensemble du territoire communal. Cet outil intégrera les aménagements éventuels à réaliser (et également déjà existants), nécessaires à sécuriser tous nos villages et quartiers, en ce compris la mise en place de radars préventifs voire répressifs, et, la sécurité de nos citoyens étant essentielle, les investissements nécessaires à mettre en œuvre dans le cadre de l'entretien de notre réseau routier. Il va de soi que seront directement concernées les voiries communales et, le cas échéant, des aménagements légers sur les voiries régionales avec l'accord des services du SPW. Pour ce qui concerne la circulation sur les grands axes, le collège sera attentif à ce que la circulation des poids lourds qui pourrait être limitée à Pepinster n'impacte pas la RN 62 et relancera la Wallonie pour que soit mise en œuvre la liaison CHB qui est la seule solution existante pour désengorger le centre de Theux, parallèlement à une consultation officielle de la SNCB et/ou d'Infrabel quant à la possibilité technique du croisement des trains à Pepinster. Sur base du tracé déjà défini, la liaison douce entre Juslenville et Spixhe sera sécurisée et la liaison Spixhe et Spa sera concrétisée dès les autorisations et financements nécessaires confirmés. Enfin, tout sera également mis en œuvre pour fournir à nos policiers et à nos pompiers les moyens adéquats pour assurer notre sécurité.

4. L'urbanisme et l'aménagement du territoire

Notre commune ne doit en aucun cas connaître une expansion anarchique qui n'aurait comme seule conséquence que de dégrader notre cadre de vie. Nous devons limiter au mieux l'urbanisation de nos villages et assurer à ceux-ci de nouvelles constructions et des transformations qui s'intègrent au bâti existant. Pour ce qui concerne les centres plus densément urbanisés, la majorité favorisera les projets visant à réhabiliter des sites désaffectés et soutiendra la construction des nouveaux quartiers prévus sur le site Chinrue-Quai des Saules et sur l'ancien terrain de football, pour autant que ce dernier corresponde à l'esprit de l'habitat communal existant. Le collège demeurera extrêmement attentif à ne pas autoriser le morcellement d'habitations unifamiliales actuelles et à continuer à exiger la création d'une place et demi de parking par logement créé.

5. L'environnement et le cadre de vie

Le maintien et l'amélioration continue du cadre de vie et du bien-être de nos habitantes et habitants sera une des priorités absolues de la majorité. La totalité des herbicides et pesticides sera bannie de l'espace public dès le 1^{er} janvier 2019. La promotion des circuits courts et des produits locaux sera renforcée dans les cantines scolaires et au home franchimontois, ainsi que dans la distribution des repas à domicile. Une boîte à tartines durable et une gourde seront offertes à l'ensemble des enfants des écoles fondamentales de la commune et des distributions de fruits locaux organisées périodiquement. L'organisation d'une collecte sélective des organiques sera ajoutée aux nombreux services déjà offerts en matière de ramassage des déchets. Il y aura une vigilance accrue en matière d'abattage d'arbre les services communaux veilleront à ce que la législation soit respectée., Lors de coupes de bois dans nos forêts communales nous continuerons à compenser par au moins la replantation de surfaces équivalentes en nouvelles plantations, assurant ainsi la gestion durable de nos forêts. Comme c'est à la commune de montrer l'exemple en matière de réduction de consommations des énergies fossiles, le cadastre existant des consommations dans les bâtiments communaux sera publié sur le site internet de la commune – comprenant tous les investissements réalisés pour mieux maîtriser l'énergie -, de même que les résultats obtenus par la mise en place dans ces derniers d'un réseau de mesure de la qualité de l'air. Enfin, trop souvent nos chemins et surtout

sentiers communaux sont difficilement praticables ; un cadastre de ceux-ci sera mis à jour et également publié et un programme d'entretien sera mis en œuvre par les services communaux.

6. Les sports, la culture et la vie associative

La promotion de la vie associative sportive et culturelle est et doit rester un fer de lance du bien-être de la population. En ce qui concerne les infrastructures sportives, outre l'entretien permanent de l'ensemble des sites, deux dossiers seront finalisés : le remplacement du terrain synthétique de football qui a dépassé l'âge de dix ans (avec des billes de liège) et la reconstruction intégrale des équipements entourant la piscine de Theux. En lien avec les trailers, nous étudierons la mise à disposition d'une zone de douches aisément accessibles.

Pour les aspects culturels, la salle polyvalente - visant à promouvoir l'éducation permanente, entre autres, des enfants des écoles, à diffuser du théâtre, de la danse, de la musique et autres domaines artistiques, à l'exception de bals, mariages et autres concerts permanents – sera réalisée. La population sera préalablement consultée tant sur les aspects du bâtiment que sur les parkings et accès.

Les mouvements de jeunesse seront quant à eux toujours soutenus car ils forment nos enfants à comprendre la vie en société, de même que le conseil des aînés qui propose nombre d'activités. Un conseil communal des enfants sera à nouveau installé.

Enfin, toutes les associations pourront toujours compter sur l'aide des services communaux pour donner le coup de main nécessaire à réaliser leurs fêtes et projets. De même, un bâtiment sera acquis ou construit afin de pouvoir stocker le matériel lourd des associations.

7. L'enseignement

Tout en continuant un enseignement axé sur l'apprentissage des fondamentaux que sont le français, les mathématiques et les sciences, le collège veillera à la formation du personnel enseignant aux nouvelles technologies de la formation et de la communication (TIC) afin de développer progressivement l'équipement numérique des classes de l'enseignement primaire, tant par l'acquisition de tableaux numériques que de matériel informatique et de logiciels adaptés. Un effort particulier sera fait vers les bâtiments scolaires les plus anciens, tant sur le plan de l'isolation que sur le plan de la nécessaire remise en peinture de classes. Un projet d'accroissement de la capacité d'accueil de l'école de Jehanster sera concrétisé.

8. Les actions sociales et la solidarité

Le service logement de la commune sera en symbiose avec le CPAS afin de pouvoir accompagner les personnes qui éprouvent des difficultés à louer un logement et un nouveau service visant à promouvoir les conseils et les actions pour mieux maîtriser les dépenses énergétiques des ménages sera installé. Toutes les infrastructures réalisées par la commune le seront en intégrant totalement les besoins des personnes PMR. En matière de petite enfance, la majorité installera une antenne ONE et soutiendra la création de places d'accueil à Polleur et La Reid. Le projet de crèche sur l'ancien terrain de football de Theux sera soutenu. De plus dix résidences-services seront créées au Home Franchimontois pour rendre un meilleur service à nos aînés. Le plan de cohésion sociale sera réorienté plus encore vers la santé, l'alimentation et la formation.

9. Les activités commerciales et le tourisme :

La commune de Theux se caractérise par un tissu important de petites entreprises, de professions libérales et d'indépendants. Malgré la forte concurrence des entités voisines, il est important de maintenir une activité commerciale en soutenant la création d'une grande surface sur l'ancien terrain de football et en conservant une surface commerciale de taille moyenne sur la place du Vinâve. Bien conscients que divers travaux de voiries (Polleur et Spixhe) impactent l'intensité de l'activité commerciale, en lien avec les commerçants, un soutien, entre autres, en terme de promotion sera mis en place.

Nous soutiendrons la traduction en trois langues des cartes horeca – étiquettes – affiches diverses – site internet des commerces theutois.

Entre autres au travers du marché mensuel organisé par le SI Theux, nous favoriserons les initiatives des producteurs locaux. Le tourisme diffus reste notre ambition, il s'inscrira dans le maillage régional principalement au travers de la Maison du Tourisme de Spa Haute Fagnes Ardennes. La structure d'accueil touristique située sur le Pont de Theux sera finalisée. Elle sera un lieu d'informations et de soutien des hébergeurs et des restaurateurs, mais aussi un espace à la disposition du monde associatif local qui œuvre pour le maintien du patrimoine et le folklore et enfin un point connecté d'informations pour les touristes. Dans la foulée du welcome pack pour les nouveaux habitants un pack d'accueil pour les touristes sera réalisé pour 2020.

Via un site internet (traduction en trois langues) les informations touristiques seront centralisées sur une seule plateforme. La participation des acteurs du tourisme sera assurée via l'observatoire du tourisme. L'objectif est de coordonner et promouvoir les actions touristiques.

La création d'une zone spécifique d'accueil de mobil home, non loin du centre urbain, est un objectif à moyen terme.

10. Les finances, le patrimoine et le personnel

Préserver et entretenir notre patrimoine est essentiel. Une attention particulière sera octroyée aux murs des cimetières. Celui de l'église de Theux sera totalement restauré en 2019 et une évaluation de l'état de l'ensemble des enceintes sera réalisée afin de visualiser la meilleure remise en état possible. Le bâtiment de la rue Boverie (ancienne gendarmerie) sera totalement rénové. Enfin, un vaste espace de parkings, avec le fléchage adéquat (environ 200 places), sera créé Avenue du Stade et Voie Pauline afin de coordonner au mieux le parking pour les nombreux utilisateurs des espaces réservés aux activités collectives.

Pour terminer, rien ne serait possible sans des finances saines qui permettent de dégager les moyens indispensables à réaliser l'ensemble des projets présentés dans cette déclaration de politique communale. Mais, cela se fera dans un cadre de maîtrise des dépenses ordinaires et de l'endettement lié aux nombreux investissements. Les taux d'imposition et les taxes communales seront maîtrisés. Les dépenses de fonctionnement et de personnel seront maintenues, autant que faire se peut, au niveau des montants actuels (hors indexation) et les investissements nécessaires au bon fonctionnement de notre réseau d'eau seront poursuivis et les montants investis intégrés au coût véritable de l'eau.